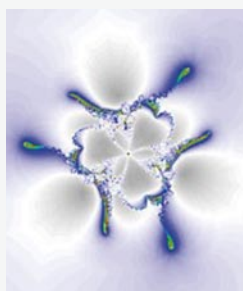


Thérapie aux champs sonores

Journées de formation continue pour naturopathes, thérapeutes et autres professionnels

A quoi sert la Thérapie aux champs sonores?



Au cours des dernières années, l'intérêt porté au son et à ses applications thérapeutiques n'a cessé d'augmenter. La diversité et l'offre sont grandes. Pour soutenir le processus de guérison de leurs clients, les personnes actives dans le domaine thérapeutique ont de plus en plus souvent recours à différentes approches dans le cadre de leur travail.

La Thérapie aux champs sonores fait appel à des diapasons en aluminium et à un jeu de diapasons en métal. Les diapasons en aluminium sont utilisés pour créer une résonance dans l'espace environnant ainsi que dans la personne traitée. Les diapasons en acier sont quant à eux directement appliqués sur le corps et stimulent ainsi une harmonisation intérieure par le biais de la substance osseuse et des méridiens d'énergie. L'utilisation des outils est simple.



Gesundheitspraxis – cabinet de santé

Verbena

Gisela Schnell Kocher · Cabinet de santé Verbena · La Bottière, 2712 Le Fuet
Tél. 032 484 92 68 · www.verbena.ch · g.schnell@vtxnet.ch



Les techniques enseignées en relation avec les différentes possibilités d'utilisation peuvent être mises en pratique immédiatement. De cette façon, le thérapeute est en mesure d'intégrer à son travail, selon ses besoins, des éléments isolés de la Thérapie aux champs sonores. L'apprentissage d'une focalisation claire et précise est un élément central des journées de formation continue proposées en relation avec la Thérapie aux champs sonores. La focalisation est avant tout un processus intérieur, qui dirige d'abord l'attention sur notre propre perception et permet ensuite, au moyen des diapasons, de soutenir de manière très complète et globale le processus du client. Pour développer une certaine assurance dans le cadre de l'utilisation des diapasons, il faudra bien évidemment s'exercer et aussi être disposé à s'ouvrir à ce travail. Ceci en vaudra de toute façon la peine, car ainsi le propre travail gagnera en profondeur et en authenticité, ce qui à son tour favorisera d'étonnants succès au niveau des traitements.

Conditions préalables pour participer aux journées de formation continue en relation avec la Thérapie aux champs sonores:

- bénéficier d'une expérience thérapeutique avec ses propres méthodes
- être disposé à développer une écoute active, pour que la Thérapie aux champs sonores puisse être comprise en profondeur et mise en œuvre
- montrer de l'intérêt à développer sa propre perception
- s'intéresser au processus d'intégration des méthodes déjà pratiquées et de la Thérapie aux champs sonores
- vouloir approfondir et utiliser sa propre intuition
- être disposé à aborder une réflexion sur le rôle du thérapeute.

Objectif des journées de formation continue

Les participants apprennent l'utilisation pratique des diapasons. Ils maîtrisent la technique du Clearing. Ils apprennent à connaître et à appliquer des techniques de traitement répondant à différents thèmes/symptômes cliniques et faisant appel à la Thérapie aux champs sonores. Ils apprennent à se focaliser clairement sur le processus lorsqu'ils pratiquent la Thérapie aux champs sonores. Ils réfléchissent sur leur manière personnelle de procéder dans le cadre de leur activité thérapeutique et sur la compréhension qu'ils ont de cette dernière.

Enseignement

Dans le cadre de ces journées de formation continue, l'enseignement est axé sur les processus et tient compte des compétences et ressources individuelles des participants.

Ces journées ont été conçues de manière orientée sur la pratique. Pouvoir transposer les éléments thématiques enseignés dans le cadre de son activité thérapeutique personnelle sera une priorité importante. Au niveau des contenus, les cours tiennent compte et font appel à des concepts relevant tant de la médecine classique que de la naturopathie.

Pour pouvoir participer aux journées de formation continue proposées, il faudra préalablement avoir assisté à la journée d'introduction Thérapie aux champs sonores 1. Les thérapeutes qui travaillent déjà avec des diapasons voudront bien prendre contact avec la responsable du cours.

Remarque: Il est un grand envie de pouvoir enseigner dynamiquement et de pouvoir répondre aux questions individuelles. Pour cette raison une assistante parlant parfaitement le français accompagnera toutes les journées de formation.

Homologation de la formation continue

Les participants reçoivent une confirmation conforme au règlement de formation continue du RME (Registre de Médecine Empirique).

La Thérapie aux champs sonores a été conçue de façon à pouvoir être intégrée à un travail thérapeutique existant et n'est pas pratiquée à titre de méthode autonome. Les cours de formation continue dans le domaine de la Thérapie aux champs sonores ont été reconnus par le RME en 2009.

Coût 220.– CHF par jour

Horaire des cours

9h.30 – 12h.30 et 14h.00 – 17h.00 / 6 heures à 60 min.

Lieu du cours

en Suisse romande

Inscription

Par écrit à: Cabinet de santé Verbena, La Bottiere, 2712 Le Fuet
ou par e-mail: g.schnell@vtxnet.ch



Lundi, 25 janvier 2010, 9h.30 – 17h.00

Introduction **Thérapie aux champs sonores 1**

Introduction au travail avec les diapasons comme soutien du processus thérapeutique.

Travail avec les Bodytuners.

1. Les lois physiques de la résonance et leurs effets sur le corps humain
2. Définition en termes de physique de la formation des fréquences et des facteurs ayant une influence sur ces dernières
3. Conditions préalables pour la Thérapie aux champs sonores / contre-indications
4. Introduction du travail focalisé avec les diapasons
5. Apprentissage et exercices en relation avec la technique du Clearing



Lundi, 1 mars 2010, 9h.30 – 17h.00

Introduction **Thérapie aux champs sonores 2**

Approfondissement du travail avec les diapasons

Travail avec les Bodytuners et le OM Tuner.

1. Approfondissement de la technique du Clearing
2. Approfondissement de la focalisation dans le cadre d'un travail thérapeutique
3. Utilisation de la fréquence 136,1 Hz sur les zones de régulation du tronc
4. Feedback dans le cadre de la Thérapie aux champs sonores et indicateurs permettant de reconnaître la nécessité d'un entretien
5. Transfert Thérapie aux champs sonores – méthodes thérapeutiques personnelles

Lundi, 10 mai 2010, 9h.30 – 17h.00

Emotion: Tête –colonne vertébrale

La tête et la colonne vertébrale constituent 2 zones importantes de notre système de soutien. Elles symbolisent le lien terre – ciel. Le travail sur la colonne vertébrale et la tête nous offre une profusion de possibilités pour harmoniser l'équilibre et la statique de la personne, ce qui permet de fortifier l'attitude intérieure et le redressement dans la verticale.

Travail avec les Bodytuners, le OM Tuner et les diapasons par octave.

1. Structures anatomiques de la colonne vertébrale et du crâne et correspondances avec les octaves.
2. Structures anatomiques de la colonne vertébrale et correspondances avec les octaves
3. Travail pratique sur la tête : ossature du visage
4. Zones réflexes du visage et spectre de fréquences de l'octave
5. Correspondances neurologiques des organes – colonne vertébrale, approches de traitement
6. Diagnostic au moyen du son, harmonisation par le biais des diapasons



Lundi, 23 août 2010, 9h.30 – 17h.00

Emotion: Peurs

Notre existence est marquée par la confrontation avec les fortes polarités peur – confiance originelle profonde. Fritz Riemann s'est consacré à développer le modèle des 4 peurs fondamentales et les formes de comportement typiques qui leur sont associées. Par la thérapie aux champs sonores, nous permettons aux personnes concernées d'aborder leur propre peur en faisant appel au mouvement et à une conscience de soi différente.

Travail avec les Bodytuners, les OM Tuner et les diapasons par octave

1. Origines neurophysiologiques de la peur
2. Fritz Riemann : typologie des quatre peurs fondamentales
3. Modèle des peurs fondamentales et correspondances anatomiques
4. Aborder de façon pratique le traitement de la peur fondamentale : examen, diagnostic au moyen du son, harmonisation par le biais des diapasons (octaves et 136.1Hertz)





Lundi, 4 octobre 2010, 9h.30 – 17h.00

Emotion: Tristesse (dépression)

Les expériences que nous rencontrons au cours de notre vie sont très diverses. L'être humain vit dans un champ de tensions entre adaptation à la société et expression de sa propre individualité. Si ce conflit ne peut être résolu de façon créative, la personne sera confrontée à des blocages qui se répercuteront par une déperdition d'énergie, un manque de motivation et une perte des espoirs croissants. Par la thérapie aux champs sonores, nous donnons aux personnes concernées la possibilité de rompre cette dynamique tout en leur offrant un espace pour se régénérer et se réaligner. Travail avec les Bodytuners, le OM Tuner et les diapasons par octave

1. Pathologie de la dépression, stades et symptômes
2. Répercussions neurologiques sur les systèmes moteur et sensoriel ainsi que sur la perception
3. Approche naturopathique du traitement et accompagnement de la personne concernée
4. Concept de traitement des dysfonctionnements d'organes induits par la dépression et la tristesse

Matériel

Lors de la journée d'introduction, nous travaillerons avec des diapasons en aluminium. Ceux-ci seront mis à disposition ou pourront être achetés.

Body Tuners do - sol/ do majeur	125.—CHF
Jeu de diapasons par octaves Wittner	230.—CHF
OM Tuner 136.1 Hz	65.—CHF

Pendant les journées de formation continue, nous utiliserons les diapasons mentionnés ci-dessus. Ils seront mis à disposition pendant les journées de cours.

Direction du cours

1965 mariée, 2 filles

Formation et activités professionnels

Enseignante,
Thérapeute certifiée SPAK et NVS
Entraîneur de la perception
auditive selon AUDIVA
Formatrice d'adulte certifiée SVEB



Pour plus d'informations veuillez
vous adresser directement à :



Gesundheitspraxis – cabinet de santé

Verbena

Gisela Schnell Kocher
Cabinet de santé Verbena
La Bottière
2712 Le Fuet
Tél. 032 484 92 68
www.verbena.ch
g.schnell@vtxnet.ch

Inscription

Formalités

Veillez envoyer l'inscription au séminaire que vous souhaitez suivre par poste ou par courriel. Cette inscription est ferme et définitive. **Une confirmation écrite lui fera suite.** Les frais de participation au séminaire devront être versés avant le début du cours.

Paiement: compte postal 25-47333-9, cabinet de santé Verbena, Le Fuet

Délai d'inscription limite: 2 semaines avant le début du cours
Les annulations n'entraîneront pas de frais, pour autant qu'elles soient effectuées dans un délai d'au moins 2 semaines avant le début du cours.

Veillez également lire les conditions générales de vente à la page suivante !

Inscription au programme de formation continue 2010

Titre du cours

Date du cours

Nom et prénom

Adresse

.....

NPA et lieu

Tél. Courriel

J'ai pris connaissance de toutes les modalités ainsi que des conditions générales de vente et je les approuve :

Date:

Signature:

.....

Conditions générales de vente

Pour des raisons d'organisation (réservation de salles), il est important que je puisse prendre les dispositions nécessaires à temps et c'est pourquoi je prie les personnes intéressées de s'inscrire le plus rapidement possible.

Les cours de formation continue s'adressent aux naturopathes, aux thérapeutes de différentes orientations et à d'autres professionnels intéressés.

Les participants engageant leur responsabilité individuelle lorsqu'ils suivent les cours.

Modalités d'inscription

Lorsque vous vous serez inscrit/e à un cours, vous recevrez de ma part une confirmation d'inscription ainsi qu'une facture. L'inscription par écrit ou par courriel est ferme et définitive. Les places du cours sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Les cours pourront aussi avoir lieu dans le cadre de petits groupes (dès 3 personnes). Les participants sont informés au plus tard 2 semaines avant le début du cours si celui-ci a lieu ou si une date de remplacement doit être envisagée. Dans le deuxième cas, les frais de participation déjà versés seront remboursés ou comptabilisés pour la date de remplacement. Il ne sera pas possible de faire valoir d'autres prétentions.

Annulation, changement d'inscription

Toute annulation d'inscription représente une charge administrative supplémentaire. Selon à quel moment l'annulation a lieu, nous sommes en mesure de vous rembourser la totalité des frais de participation. Nous attirons votre attention sur le règlement suivant :

Jusqu'à 14 jours avant le début du cours : une annulation sans frais est possible, mais elle devra être effectuée par écrit (courriel, fax ou lettre).

De 14 jours jusqu'au début du cours : la totalité du montant est dû. En cas de maladie ou d'accident, la somme reste due, mais la participation au cours peut être reportée à une autre date.

Ceci fera dans tous les cas l'objet d'un entretien avec la personne responsable du cours.

Le non-versement des frais de participation n'est pas considéré comme annulation.

Nous nous réservons le droit d'effectuer des changements ou de proposer de nouvelles options dans le cadre du programme de cours. Toutefois, vous serez averti/e à temps. Vous trouverez une version actualisée de tous les cours sur le site Internet suivant : www.verbena.ch

Paiement

Les frais de participation devront être versés avant le début du cours sur le compte postal 25- 47333-9, cabinet de santé Verbena, Gisela Schnell Kocher, Le Fuet.